



NATURA 2000

Site FR9101375 Falaises de Barjac et cause des Blanquets

Réunion du comité de pilotage
23 juillet 2020, 10h, Barjac

Compte-rendu

I - Composition de l'assemblée

Présents :

BONICEL Pascale, Maire d'Esclanèdes
CANAR Guillaume, Syndicat Mixte Lot Dourdou
COMBRET Nina, COPAGE
CRUEYZE Frédéric, Jeunes Agriculteurs
DELAUNAY Martin, chargé de mission Natura 2000 – Association Terres de vie en Lozère
DELRIEU André, Forêt privée lozérienne et gardoise
LAFOURCADE Noël, mairie de Chanac
MEFFRAY-DAVAL Dominique, DDT Lozère
SAINT LEGER Christian, adjoint de Barjac, Communauté de communes Cœur de Lozère
SALENDRES Jean-Sébastien, maire de Cultures
SOULIE David, conseiller municipal de Barjac

Excusés :

BERGOGNE Francis, Maire de Barjac, Communauté de communes Cœur de Lozère
DEBENNE Éric, Comité Départemental de Tourisme
GUERIN Cécile, ONF
JACQUET Alain, CDS48
MARTIN Philippe, Maire de Balsièges, Communauté de communes Cœur de Lozère
SUAU Laurent, Communauté de communes Cœur de Lozère

II - Ouverture de la séance et ordre du jour

C. SAINT LEGER ouvre la séance en remerciant les participants et rappelle les objectifs de la réunion :

- Présentation du bilan de l'animation 2019 ;
- Election du nouveau président du COPIL
- Programmation 2020
- Aborder toute question relative à la vie du site Natura 2000.

Les paragraphes qui suivent résument les interventions des membres du comité de pilotage (COPIL) suite à la présentation des différents points à l'ordre du jour.

III – Présentation du bilan de l'animation 2019

Contrats Ni agricole ni forestier.

La parcelle de pelouse engagée dans un contrat d'ouverture par la commune de Barjac en 2018 a été suivie par l'animateur. Une forte dynamique ligneuse a été observée. Un chantier pour limiter cette dynamique serait à prévoir l'année prochaine, soit en chantier bénévole, soit en organisant un chantier avec un organisme de formation comme l'école forestière de Javols.

Aucun nouveau contrat n'a été signé.

Suivis MAEC

Un suivi de l'état de conservation de parcelles engagées en MAEC a été réalisée afin d'évaluer l'impact des mesures sur ces habitats. La plupart de contrats suivis portaient sur de maintien de milieux ouverts.

L'animateur a été contacté par certains agriculteurs dans le cadre de contrôles PAC.

A priori, tous les éléments engagés sur des éléments linéaires et surfaciques ont été réalisés sans problèmes de la part des agriculteurs.

Charte Natura 2000

D. MEFFRAY DAVAL : Au début du processus de charte Natura 2000, l'état compensait quasiment intégralement la perte des communes. Il a été mis en place une dégressivité et on a seulement 26% de compensation de l'Etat. Il n'a pas été observé de nouveaux engagements sur le site.

La charte n'a pas été valorisée auprès des propriétaires privés.

Un travail de réflexion sur la charte est en cours avec plusieurs structures de plein air. Le comité départemental de la Fédération Française de Randonnée a été démarché mais n'a pas encore signé. Le CDOS est aussi intéressé pour travailler sur cette charte.

Evaluation des incidences

L'animateur a été sollicité pour accompagner des structures et propriétaires privés dans la rédaction des évaluations d'incidence : tracé du Trèfle lozérien et un projet d'ouverture d'une zone boisée.

D. MEFFRAY DAVAL : Si la zone est supérieure à 4 ha, le propriétaire doit faire une demande d'autorisation.

Une action a été menée conjointement avec l'OFB sur un arrachage de haies sur la commune de Barjac.

Suivi du Loutre

Les indices ont été relevés sur les 8 points de suivis. Deux se sont révélés positifs, confirmant la présence de la Loutre sur le Lot et la Ginèze, mais toujours aucun indice n'a été relevé sur la Jourdane, à sec dès la fin du printemps.

Suivi du Chiroptères

Pour rappel, toutes les chauves-souris sont protégées au niveau national, qu'elles soient d'intérêt communautaire ou pas.

Les comptages de gîtes d'hibernation ont été suivis par l'animateur, à l'exception de l'aven du Villaret car l'animateur n'a pas pu se faire accompagner par des spéléologues. Les effectifs sont relativement stables en moyenne.

Lors du suivi des gîtes de reproduction (combles, greniers, etc.), peu d'individus ont été observés, certains gîtes étant désormais fermés.

Une étude pour repérer de nouveaux gîtes de reproduction a été menée par l'ALEPE, par capture en filet. Une seule femelle mature de Petit Rhinolophe a été équipée mais aucun gîte n'a été repéré.

Suivi de fréquentation

Seules les grottes des Blanquets et de la Montagne fendue sont régulièrement fréquentées. Les documents ont été remplacés par des fiches résistantes à l'eau.

La grotte des Paillers de Bramonas à 1km à l'extérieur du site présente une forte fréquentation pourrait mériter un suivi de fréquentation, afin de sensibiliser les utilisateurs sur les enjeux de cette grotte.

Suivi orchidées

Le suivi orchidées a été réalisé sur pelouses 6210(*) de Barjac et sur le truc du Midi.

G. CANAR : Le suivi étant en place depuis plusieurs années, cela permet d'avoir le nombre d'espèce total sur chaque parcelle, malgré la variation de floraison selon les années.

D. MEFFRAY DAVAL : Déterminer les parcelles prioritaires (9 espèces ou plus) influe sur les évaluations d'incidences en cas de destruction de l'habitat.

Inventaire participatif

Un inventaire participatif sur le Lucane cerf-volant été mis en place et de nombreuses nouvelles observations ont été récoltées.

P. BONICEL : Il serait intéressant de remettre des affiches et des tracts, car pas ou peu visibles.

Suivi haies - GIEE

L'animateur poursuit le suivi de la mise en place du GIEE Vallée du Lot qui a pour objectif de valoriser le bois issu de l'entretien des haies. Ce GIEE est animé par le SIVAM. Un diagnostic a été fait sur plusieurs exploitations et une commune afin d'estimer la production en plaquettes pouvant être utilisées en litière ou valorisées en bois énergie. Pour assurer une pérennité de la ressource et un entretien cohérent avec les enjeux des sites Natura 2000 présents dans la vallée du Lot, les animateurs Natura 2000 sont intégrés à cette réflexion.

Depuis plusieurs années, certains agriculteurs valorisent déjà les plaquettes en litière sur la vallée du Lot.

C. SAINT LEGER : La commune de Barjac serait intéressée dans le cadre de l'entretien de ses haies.

Ce projet se situe sur l'ensemble de la vallée du Lot est n'est donc pas limité aux sites Natura 2000.

Lettre d'information

Cette année, la lettre n'a pas été distribuée par la poste mais directement aux communes pour qu'elles les diffusent avec les bulletins municipaux ou via les conseillers municipaux.

La version numérique sera renvoyée aux communes.

Animations - sensibilisation

Une animation a été mise en place avec SupAgro Florac sur la mise en place des contrats Natura 2000 et sur les suivis chauves-souris.

Du temps d'animation a été consacré à la sensibilisation des groupes de spéléologie (scolaires ou club).

Un projet de création de panneaux d'exposition a été mis en place sur tous les sites Natura 2000 de Lozère. L'école de Barjac a travaillé sur les pelouses à orchidées et le paysage.

D. MEFFRAY DAVAL : Ce projet, financé par la DREAL, a été animé par le CPIE REEL48, associé au COPAGE et l'ALEPE afin d'accompagner les animateurs Natura 2000 du département dans la création des animations et des contenus des panneaux. L'exposition a été inauguré en décembre dernier. Des outils pédagogiques accompagnent cette exposition pour que des enseignants puissent l'utiliser en autonomie. Un calendrier permet de gérer la diffusion de cette exposition. Une copie de cette exposition sera peut-être réalisée pour faciliter sa diffusion.

J-S SALENDRES : Cultures serait intéressé pour exposer ces panneaux à la mairie.

La compagnie Mycélium est venu présenter un spectacle « La STRING, parodie de balade nature ».

C SAINT LEGER : La compagnie a présenté un spectacle totalement adapté au site. La trentaine de participants semblait ravi de la prestation.

Le projet de panneaux géologique a été programmé sur des fonds LEADER.

C. SAINT LEGER : Il faut faire attention à la date de validité des devis, notamment sur le devis de l'Atelier bois de l'ONF car son fonctionnement va évoluer.

Sa production des panneaux et plaquettes devrait être lancée cet automne.

La page Facebook et le site internet du site a été mis à jour régulièrement.

Vie du réseau

Le chargé de mission a participé à de nombreuses réunions et rencontres au-delà du site Natura 2000 avec les partenaires et les services de l'état, ainsi qu'au sein de l'association Natura 2000 Occitanie.

Un copil commun aux trois sites Natura 2000 portés par la communauté de communes Cœur de Lozère a été organisé en décembre avec les élus afin de renouveler la structure opératrice.

- **Le comité du pilotage valide le bilan de l'animation de l'année 2019.**

IV- Election du président du COPIL

David Soulié est élu président du COPIL du site Natura 2000 Falaises de Barjac et cause des Blanquets.

V- Programme d'animation 2020

C. SAINT LEGER : Il faudra poursuivre la réflexion sur le contrat avec l'ONF, sur création d'une lisière au-dessus du lotissement des Vignes, à Barjac

D. SOULIE : Pour l'ouverture de la pelouse de Barjac, si l'école forestière de Javols ne peut participer à ce projet, il serait intéressant de monter un chantier participatif.

G. CANAR : Même s'ils travaillent principalement sur des zones humides, le CEN pourrait être intéressé par ce projet.

Il a été rappelé que l'animateur peut intervenir auprès des nouveaux conseils municipaux pour sensibiliser sur les enjeux des sites, notamment sur les évaluations des incidences.

G. CANAR : Il serait intéressant de rediffuser la plaquette sur les gîtes estivaux de chauves-souris.

D. SOULIE : Ayant des retours positifs de l'étude participative sur les Lucanes cerf-volant, il serait bien de proposer une étude participative également sur les chauves-souris.

Les animations scolaires et tout public vont dépendre des réglementations liées à la crise sanitaire.

David SOULIE
Président du COPIL